

Armateurs de France et l'ENSM pour un pôle d'excellence maritime

Eric BANEL, Délégué général d'Armateurs de France, et Patrice LAPORTE, Directeur général de l'École nationale supérieure maritime (ENSM), ont signé le 4 mai 2016 une convention de partenariat stratégique pour mieux répondre aux besoins des entreprises, favoriser le rayonnement de l'ENSM et participer au développement de l'économie et de l'emploi maritimes français.

Unis par un constat commun – la nécessité de consolider la formation supérieure maritime après de nombreuses réformes et d'ouvrir l'école vers le monde professionnel – Armateurs de France et l'ENSM s'engagent pour une meilleure formation des officiers de la marine marchande.

Inscrit dans la logique du projet d'établissement voté par le Conseil d'administration de l'ENSM le 10 décembre 2013, ce partenariat ambitieux dresse un éventail de mesures dédiées à l'excellence de notre formation maritime *via* des partenariats pédagogiques, la mise en place de groupes de travail, ou l'ouverture au corps professoral de possibilités d'embarquements et de formation continue.

Il confirme l'implication des armateurs dans le référentiel pédagogique, le soutien documentaire, la veille technologique, le recrutement des élèves, les embarquements d'élèves, la préparation de mémoires, le montage de projets et la formation à bord.

Pour Eric BANEL, Délégué général d'Armateurs de France : « Ce partenariat global est une première et consacre l'implication des armateurs dans la formation des marins français de demain. Le savoir-faire des marins français est reconnu à travers le monde et constitue un élément de compétitivité et de dynamisme dans une économie hyper mondialisée et concurrentielle ».

Pour Patrice LAPORTE, Directeur général de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) : « La formation d'officiers de la marine marchande est la raison d'être et le cœur de métier de l'ENSM. Ce partenariat illustre l'engagement de l'École dans une démarche d'excellence, au service de ses élèves et des armateurs qui sont leurs futurs employeurs ».

L'accord de partenariat stratégique en bref :

- Développement de projets de recherche
- Création de groupes de travail
- Partages documentaires
- Embarquements d'élèves et d'enseignants et visites de navires
- Implication des armateurs dans le recrutement des élèves, le suivi des référentiels, les mémoires et projets, les évaluations à bord, l'animation de conférences
- Amélioration de l'offre de formation continue
- Renforcement du corps professoral
- Insertion professionnelle des étudiants
- Promotion de la formation

L'accord de partenariat est disponible dans son intégralité sur demande auprès des services presse d'Armateurs de France et de l'ENSM.

A propos de l'ENSM

Sur ses sites du Havre, Saint-Malo, Nantes et Marseille, l'ENSM accueille plus de 1300 élèves et 3000 stagiaires.

La formation s'appuie sur un corps professoral maritime, des simulateurs et installations spécifiques et, pour les officiers de première classe, sur la polyvalence pont et machine, des stages embarqués dès la première année. L'ENSM dispense plus de vingt formations STCW dont le DESMM et délivre le titre d'ingénieur navigant.

A propos d'Armateurs de France

Armateurs de France est l'organisation professionnelle des entreprises françaises de transport et de services maritimes, dont elle défend les intérêts auprès des instances françaises, européennes et internationales. Elle représente 54 entreprises, près de 1000 navires et 22 000 salariés et couvre tous les secteurs d'activités du shipping (transport, assistance et sauvetage, recherche et océanographie, offshore pétrolier, pose de câbles, énergies marines renouvelables, etc.).

Contacts presse :

Pour Armateurs de France
Pasquine ALBERTINI
p-albertini@armateursdefrance.org
01.53.89.52.42/06.24.35.45.43

Pour l'Ecole supérieure nationale maritime
(ENSM)
Muriel MIRONNEAU
muriel.mironneau@supmaritime.fr
09.70.00.03.05/06.09.85.49.14